

ABONNEMENTS.

UN AN.
Canada... \$3.00
Etats-Unis... 3.50
SIX MOIS.
Canada... \$1.50
Etats-Unis... 1.75
Vendu dans les dépôts 3 cts.
Les frais de poste sont compris dans trois cas.
N. B. — L'abonnement et les frais de poste pour l'Europe et les Etats-Unis sont variablement payables d'avance.
L'Édition paraît le mardi et le vendredi. Voir notre annonce à la quatrième page.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, par ligne... \$0.10
Chaque insertion suivante... 0.05
Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.
Toute correspondance, etc., doit être munie d'une signature responsable.
REDACTION.
Les lettres et manuscrits destinés à la rédaction doivent être adressés à M. ADOLPHE OUMET, Rédacteur-en-Chef du Journal Le Franc-Parleur.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

LE FRANC-PARLEUR
CREDIDI · PROPTER · QVOD · LOCVTVS · SVM.

BUREAUX : 22, RUE SAINT-GABRIEL.

ADOLPHE OUMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX : \$3.00 PAR AN.

FEUILLETON DU "FRANC-PARLEUR."

LES DRAMES DE LA MISÈRE, PAR RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)
CHAPITRE XXI.
L'AGENCE BOMPOIL.

La femme de chambre donna un dernier regard à la toilette de ses maîtresses, jeta des pelisses de satin sur leurs épaules, et Mme de Montravers et Diane descendirent lentement les grands escaliers de l'hôtel garnis de tapis épais comme la mousse des bois, et garnis de chaque côté de précieuses arbustes en fleurs.

Vraiment à les voir descendre ainsi, souriants et parés, couvertes de diamants, marchant vers un succès de vanité dont l'espoir les faisait sourire, bien des femmes les eussent enviées, et auraient laissé échapper un soupir de regret et d'envie !

Et cependant !
Victor Bude tenait ses chevaux en main avec un raideur et une correction parfaites, Bec-d'Oiseau était prêt à ouvrir la portière.

Une minute après, Diane et sa mère se trouvaient en voiture.
— Au palais de l'Élysée, avait dit Diane. Les chevaux partirent comme des coursiers de ballade.

Les deux femmes frileusement entortillées dans leurs pelisses s'abandonnaient à cette course folle. Une légère buée couvrait les vitres ; la lumière du gaz piquait à peine ce brouillard. On ne pouvait distinguer ni les rues ni les maisons. Les bruits seuls se percevaient. Roulements rapides de voitures de maître, course ralentie d'un cheval de fiacre efflanqué, cahots d'un camion ou d'un haquet, course d'un passant attardé, bruits de volets qui se ferment, de magasins baissant leurs armatures de fer, chansons trop gaies, chantées par des buveurs émérites, se mêlaient, se confondaient.

Diane et sa mère se taisaient.
La voiture roulait de plus en plus vite. Au milieu de leur rêverie, il sembla tout-à-coup aux deux femmes que, bien qu'elle marchât d'un train merveilleux, la voiture n'avancait guère.

Puis il leur parut qu'elles auraient dû entendre des piaffements de chevaux, des tapages de portières, des cris de cochers, des ordres de sergents de ville, tout le tumulte qui, d'ordinaire, accompagne les abords d'un palais où se donne une fête grandiose. Rien de tout cela ; la voiture ne courait plus sur le pavé, mais sur le macadam, et la route était silencieuse comme une tombe.

Une inquiétude vague traversa l'esprit de Mme Montravers.

— Victor ! dit-elle, Victor !
Sans doute le cocher n'entendait pas ; en vain la jeune femme agita-t-elle le cordon, Victor ne l'avait point passé à son bras, et le cordon resta dans les mains de la jeune femme.

— Alors un sentiment d'effroi traversa le cœur de Mme Montravers.
Sans savoir pourquoi, elle saisit vivement la main de Diane, et murmura :

— Tout ceci est étrange !
Diane tira vivement une des glaces de devant, et saisit de sa petite main le bras du cocher.

— Arrêtez ! dit-elle, arrêtez !
Le cocher sangla ses chevaux d'un coup de fouet rapide, et comme les nobles bêtes n'étaient point accoutumées à ce mauvais traitement, elles partirent à fond de train.

La crainte indéterminée d'abord, instinctive de Mme Montravers, devint un terreur véritable, elle abaissa l'une des portières et regarda au dehors.
La voiture courait dans une allée déserte des Champs-Élysées.

Soudain, un espoir unique de salut et de secours, une seconde voiture courait parallèlement.

— A nous ! cria Mme Montravers.

Le cocher du fiacre, lancé sur la piste de la voiture du banquier, fit un mouvement comme s'il voulait sauter à bas de son siège et se jeter à la tête des chevaux de Mme Montravers pour les arrêter dans leur course furieuse, mais un ordre donné

d'une voix impérieuse, par les hommes occupant le fiacre 4,322, arrêta la bonne volonté de l'automédon, et le fiacre continua à suivre la voiture.

Lorsque celle-ci arriva à l'embranchement de gauche qui s'éloigne du lac, un coup de sifflet rapide suivi d'un chant de rossignol fendit l'air, la voiture s'arrêta brusquement, et avant que la femme du banquier et sa fille eurent le temps de descendre, deux hommes ouvrirent simultanément les portières de la voiture, et, avec une rapidité prouvant autant d'habitude que de sang-froid, ils attachèrent les bras de Diane et de sa mère en les ramenant derrière le dos, baillonnèrent les deux femmes avec des mouchoirs en soie, prirent place avec elles dans la voiture, refermèrent les portières, et crièrent au cochers : — Où tu sais !

Et la voiture recommença sa course vertigineuse, toujours suivie par le fiacre 4,322, dont les stores restaient baissés.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE Ier.

PRISE AU PIÈGE.

Une indicible terreur remplissait l'âme des deux femmes. Où les conduisait-on ? Que pouvait-on leur vouloir ? Evidemment elles étaient victimes d'une combinaison atroce, préparée de longue main. Victor était l'agent, l'allié des misérables qui enlevaient à la fois Mme et Mlle Montravers, toutes deux cherchaient les ennemis qu'elles pouvaient avoir, et ne s'en connaissaient point. Elles vivaient sans faire le bien, mais aussi sans commettre le mal. Pourquoi, s'il s'agissait seulement de les voler ne pas leur avoir arraché tout de suite les diamants qu'elles portaient au cou, aux bras, aux oreilles ? La vengeance méditée contre elles devait être plus terrible. Quelqu'un avait un intérêt puissant, monstrueux à les tenir en sa puissance.

Un sentiment de révolte, de haine sans nom, gonflait le cœur de Mme Montravers ; mais il faut le dire, ses angoisses pour sa fille étaient plus grandes que ses craintes personnelles. Au milieu du désespoir qui remplissait son cœur, elle n'avait pas même la consolation de voir le visage de Diane. Les misérables qui les enlevaient ayant baissé les stores de soie bleue, l'intérieur de la voiture restait sombre comme un tombeau.

Seulement, à l'affaiblissement complet du corps de Diane sur les coussins, Mme Montravers put croire que sa fille était évanouie.

En effet, Diane, l'enfant gâtée, la frivole créature, accoutumée à toutes les jouissances de luxe, entourée de soins comme une fleur précieuse, avait perdu le sentiment du danger comme de l'existence.

Immuable et glacée, elle gisait dans la voiture, insensible désormais aux durs cahots, et n'ayant plus conscience des tortures qu'elle devait subir.

Mme Montravers, plus énergique, et soutenue d'ailleurs par sa tendresse maternelle, subitement éveillée par le péril, gardait, au milieu de son angoisse, un sang froid dont personne ne l'eût crue capable. Suffoquant par son bâillon, les poignets meurtris par les cordes, en dépit des gants qui les protégeaient un peu, elle se roidissait contre sa douleur.

Il fallait rester éveillée, vaillante ; peut-être allait-elle avoir à se défendre. Si elle avait pu deviner où on la menait, elle aurait fait d'avance provision de courage, elle eût préparé ce qu'elle avait à dire, à répondre, mais elle ne savait rien ! Elle allait vers l'inconnu, vers l'abîme, aveugle, liée, baillonnée.

La voiture quitta les allées dans lesquelles s'adouciaient les fracas des roues ; Mme Montravers comprit qu'elle rentrait dans Paris et traversait de grandes voies pavées. Quoique rares, d'autres voitures sillonnaient les rues ; mais le cocher abandonna les grands quartiers, et l'allure des chevaux avorta la malheureuse femme que la route montait.

Bientôt les rues devinrent plus étroites, le pavé plus rude. Evidemment on gravissait les pentes d'un quartier populaire ; un certain grouillement sourd, des cris d'ivrognes, des chansons, les sons éloignés d'une musique ondiablée, des odeurs nauséabondes formées de toutes sortes de débris, d'immondices et d'égouts montaient

de tous côtés. On devinait la vermine des hommes et la lèpre des maisons. Les chevaux soufflaient péniblement.

Enfin un bruit de zapogne frappa l'oreille de Mme Montravers et la voiture s'arrêta.

Les hommes placés en face des deux femmes les enveloppèrent dans des manteaux de couleur sombre, et chacun en enleva une dans ses bras.

Tous deux se dirigèrent vers une porte basse, en descendant les marches, tandis que les trois personnes enfermées dans le fiacre 4,322 sortaient de leur voiture et suivaient les deux hommes chargés de leur lourd fardeau.

Un quatrième personnage se glissa sur leurs traces, c'était Bec-d'Oiseau qui venait de remplacer le groom Jack pendant cette terrible soirée.

Les hommes qui pénétrèrent dans le cabaret de la Roubarde, à la suite des ravisseurs de Mme Montravers, n'étaient sans doute pas attendus, car l'ogresse gémait pour la première fois de leur défense l'entrée du tapis-franc.

Mais une voix bien connue lui dit à l'oreille :

— Tais-toi, la mère, j'en suis !

Et la Roubarde les laissa passer.

Quant à ceux qui avaient enlevé la femme et la fille du banquier, à peine furent-ils dans la salle du fond, qu'ils ôtèrent les manteaux enveloppant leurs victimes, arrachèrent leur bâillon et leur rendirent la liberté de leurs membres.

Hélas ! Diane ne donnait aucun signe de vie.

Faute de canapé, on la coucha sur la table ; un manteau roulé lui servit d'oreiller ; l'autre fut jeté sur elle en guise de couverture.

— Oh ! misérables ! misérables ! fit Mme Montravers, vous avez tué ma fille !

— Sois tranquille, dit un des bandits, elle n'est pas morte !

— Où suis-je, reprit la malheureuse à la femme, dans quel bouge horrible m'avez-vous conduite, et que voulez-vous de moi ?

Alors, un des deux hommes se plaça devant la femme du banquier et lui demanda :

— Me connaissez-vous ?

— Non, répondit-elle, je ne vous ai jamais vu !

— Vous ne m'avez jamais vu ! et cependant je vous dois ma misère, mon désespoir ; ce désespoir qui ne fait descendre jusqu'à un crime... Ne croyez pas que je m'absolve de ce que je fais... Certains appelleraient ma conduite une œuvre de repentance, mais je sais que la plus vulgaire honnêteté défend de se faire justice, et que mon devoir serait de se résigner sans malédiction et sans vengeance. Mais ce devoir, je ne me sens plus la force de le remplir. J'ai eu faim et froid, j'ai souffert, j'ai langui, je veux vous l'apprendre. Je vous mets sous vos yeux mes tortures et tenter de faire jaillir de votre âme un sentiment d'équité. A force de souffrance, je suis devenu un misérable capable de tout ! Et cependant, si violent que je vous paraisse, je veux encore tenter de vous attendre et d'obtenir de vous ce que j'ai le droit d'exiger.

Celui qui parlait ainsi frémissant, les cheveux hérissés, la voix entrecoupée, était Césaire Niquel.

Mme Montravers sentit qu'elle se trouvait en face d'un ennemi implacable, et que sans nul doute il avait contre elle de sérieux griefs. On l'accusait, on la traînait à une barre ! Qu'importait le lieu où elle était jugée, elle se trouvait devant un tribunal.

Si hardis que fussent ceux qui l'avaient enlevé, elle comprit qu'ils voulaient mettre de leur côté une sorte d'équité, si l'équité peut jamais s'unir à la violence.

Mme Montravers ne répondit pas. Debout, appuyée près de la table sur laquelle Diane restait immobile, elle regardait le front décoloré de sa fille et sentait les larmes envahir ses yeux.

— Du secours ! dit-elle, du secours pour mon enfant !

— Ma fille aînée se meurt ! reprit Césaire, d'une voix farouche ; je l'ai laissée évanouie comme la tienne, et je l'ai repoussée du pied pour aller t'attendre et t'amener ici.

— Mais, que voulez-vous enfin ?

— Quo tu m'écoutes d'abord, j'ai un récit à te faire, un récit que tu devrais réali-

re à toutes les femmes qui vivent de ta vie, et préparent tant de misères et de désespoirs. Ne vous y trompez pas, je ne suis point un homme haïssant les riches pour leur fortune ! Nul plus que moi ne respecte les nobles opulences héréditaires ou la richesse honorablement gagnée par de longs travaux. Ce que je hais, ce que je flétris, ce sont les fortunes improvisées à la bourse, les millions gagnés au jeu de la politique, les chiffres fabuleux d'une caisse grossie par l'usure et les spéculations véreuses ? J'étais un honnête homme, poursuivit Niquel, je vivais au milieu d'une nombreuse famille, et je l'élevais pour le travail, la probité, la foi. Le malheur a voulu que j'entrasse chez le banquier Montravers, un des princes de la finance. Il n'a pas toujours été riche. Ses commencements furent obscurs. Il tâtonnait, cherchant sa voie, il s'accrochait à toutes les branches. Commis de finance, employé dans une maison de banque, il agita à son tour, travaillant d'abord avec ses économies, puis avec l'argent des autres. L'habileté d'un côté, l'audace de l'autre, un service inavouable rendu à un homme puissant, lui permirent de prendre position à la bourse. Il songea alors qu'il était temps de se marier ; une dot appuyait son crédit et lui permettait à la fois de doubler le chiffre de ses affaires et d'ouvrir ses salons....

Césaire Niquel regarda bien en face Mme Montravers et, d'une voix sifflante, il ajouta :

« Vous étiez une jeune fille avide, non pas d'une vie de bonheur, mais d'une existence tumultueuse, milieu factice, malsain et dangereux des femmes à la mode. Vous aviez soif d'un bruit tapageur. A défaut de talents ou de vertus qui pouvaient vous faire remarquer, il vous restait la chance d'une haute prospérité, d'une existence agitée, dont tout Paris fut spectateur.

Avoir pour mari un honnête homme, simple et bon, un grand artiste dont vous auriez dû respecter le recueillement et la gloire n'aurait point été votre fait ! Poupée de carton, il vous fallait un habilleur à la mode pour faire valoir votre beauté de fantaisie, des reporters de journaux pour dépendre vos toilettes, un théâtre pour y jouer votre comédie savante !

(A continuer.)

Discours sur l'Éducation prononcé à la Distribution des Prix du Séminaire des Trois-Rivières, le 27 Juin 1876.

(Suite.)

IIIÈME POINT.

Messieurs, la règle artistique dont nous venons de nous servir pour apprécier les livres saints, et qui est la seule vraie, nous tombe involontairement des mains lorsque nous entrons dans la seconde phase de l'art. Comment ? c'est par les idées sur Dieu qu'il faut juger du mérite de l'art grec-romain ou païen ? Mais les Grecs et les Romains avaient-ils donc la moindre notion du vrai Dieu ? N'avaient-ils pas au contraire placé sur leurs autels les divinités les plus fausses et les plus monstrueuses, tous les crimes personnifiés ? Méconnaissant Dieu, pouvaient-ils s'expliquer l'homme qui est son image ? Pouvaient-ils même comprendre parfaitement la création, qui est son reflet ? Or, Dieu, l'homme et la création, voilà tout l'ensemble des réalités, et si les païens n'ont pu lire dans ce grand livre parce qu'ils n'en avaient pas la clef, ils n'ont pu avoir d'autres vérités que celles qui pouvaient se dérober par l'extérieur du livre. Et pourtant c'est un des leurs qui a proclamé que le beau est la splendeur du vrai. Où peut donc être le beau chez eux, puisqu'ils n'avaient pas la vérité ? Mais j'entends, on fait assez volontairement le sacrifice de l'idée, de la pensée, du fond, quand il s'agit de l'art païen, et l'on se retranche sur la forme.

Nous ne nous arrêterons pas, Messieurs, à démontrer que la forme sans le fond ne vaut rien, qu'un faiseur de belles phrases n'est le plus souvent qu'un habile instrument au service de l'erreur, comme un art adorateur de la forme est une peste dans une société. Nous ne tenons pas même à faire observer que la convenance avec l'idée est le premier mérite d'une expression, et que les païens n'ayant que de fausses et basses idées, il y a déjà là une forte présomption contre la valeur de leur forme.

Nous admettons au contraire, pour leur honneur, un étrange contraste entre leurs pensées et la manière dont ils les exprimaient, et nous nous demandons ce que la forme des anciens ainsi considérée peut avoir d'utile pour nous.

Les arts sont l'expression de la société, répète-t-on souvent ; le caractère d'une société se manifeste dans les arts et en particulier dans la littérature. Or, la société païenne n'avait guère d'autre vie que celle des sens, l'esprit était mort en elle : ce doit donc être là le caractère de son art, ses belles formes doivent s'adresser exclusivement aux sens. Aussi voyez avec quel soin ses littérateurs évitent de donner à un mot une autre place que celle qui lui convient, comme ils agencent leurs phrases, comme ils tournent leurs périodes, toujours dans le but de flatter agréablement l'oreille. Ils ont tout calculé d'avance, et le son de telles syllabes, et la valeur musicale de telle chute, et l'effet de telle construction. Cicéron nous dit, dans son traité de l'Orateur, qu'il a souvent vu des assemblées du peuple s'émeuvent et éclater en applaudissements après quelque phrase bien construite d'un discours. Quand on voit de tels goûts dans les masses, on s'explique mieux le soin excessif que les orateurs et les écrivains mettaient à perfectionner leurs formes, et l'on croit plus facilement l'histoire lorsqu'elle nous dit que Isocrate mit quinze ans à composer son panégyrique d'Athènes.

Les mêmes goûts régnaient aussi dans les beaux arts proprement dits, où l'on s'évertuait à charmer les yeux. « Rien n'est gracieux et beau, dit un écrivain, comme les contours de leurs statues, élégants et proportionnés comme les monuments de leur architecture. » Nous souscrivons à ce jugement, et au point de vue de l'effet sur les sens, nous accordons volontiers la palme et presque la perfection à l'art grec-romain ; nous ne mettons qu'une restriction à l'endroit de la monotonie qui devait nécessairement résulter du continu retour de ces belles formes, et surtout du pédantisme auquel devaient aboutir tant de recherches, de maniement, et de compassements. Mais, comme il y a une action sur les sens qui n'est pas désordonnée, comme une belle pensée gagne encore à être présentée sous un beau vêtement, nous concluons que les modèles païens peuvent être étudiés avec profit sous ce dernier rapport, pourvu qu'un soin scrupuleux préside au choix des morceaux, et que cette étude soit tout-à-fait secondaire, comme la forme l'est toujours à l'idée.

Nous nous consolons de ce triste spectacle du beau païen, lorsque nous contemplons les magnificences de l'art de la troisième période. Dans l'intervalle, le Christianisme a été fondé ; son éclatante lumière a dissipé les ténèbres du paganisme, sa doctrine sainte a changé les idées, corrigé les mœurs et réformé les croyances, une société nouvelle est apparue. L'Église, aidée de Dieu, l'a formée d'éléments grossiers et barbares qu'elle a pétri de son sang et animés de son souffle. Ce travail a été nécessairement long, et quand on en envisage les difficultés, on n'est pas peu surpris de l'audace de l'impicité, qui vient reprocher à l'Église de n'avoir pas subitement au monde une société accomplie. Ce n'est guère qu'au treizième siècle que l'esprit de foi pénètre profondément toutes les parties du corps social, et alors apparaissent dans les États chrétiens un déploiement de charité et de beautés morales inconnues jusque-là. Les arts manifestent cet état de choses. On y voit le triomphe de l'esprit sur la chair ; ce n'est plus le sens physique, c'est le sens moral qui est désormais touché.

Sous le rapport de la littérature, une longue suite de chefs-d'œuvre prend place entre les siècles païens et le moyen-âge, ce sont les écrits des Pères de l'Église. On pourrait aussi rapprocher ces écrits de la Bible, parce qu'ils ne sont le plus souvent qu'une magnifique explication de la parole sacrée. Apparus avec l'Église, ces célèbres orateurs et écrivains en ont suivi et favorisé le développement successif. Ils ont combattu avec elle ; ils ont soutenu ces dogmes, enseigné sa morale, protégé ses défenseurs et vengé ses martyrs. Dans tous ces écrits se trouve la vérité, l'esprit de foi, la vie, la vraie beauté enfin, et voilà pourquoi ils doivent être l'objet d'études sérieuses prolongées. Leur place sera naturellement après les livres divins de la

Bible, dont ils sont d'ailleurs le complément indispensable.

Et que l'on ne craigne pas de se fatiguer l'oreille ou de se fausser le goût par les défauts de la forme ; car, pour un bon nombre, les Saints Pères ont sous ce rapport même atteint le plus haut degré de mérite. A la vérité, on n'a jamais osé leur imputer le reproche qu'on s'est cru en droit d'adresser à tout le moyen-âge d'être barbare dans la forme. Reconnaissances volontiers que les écrivains de ce dernier temps, emportés vers les cieux par l'élan de leur foi, ne se sont pas toujours occupés, dans leur vol sublime, de l'élégance et de la délicatesse de leurs mouvements. Mais, en revanche, quelle vérité, quelle beauté dans les choses ! Quel mépris pour les vanités de cette vie, et quels ravissements en Dieu ! Quelle poésie dans ces chants et ces hymnes liturgiques dont M. L. Veillout a pu dire : « Cette poésie est plus parfaite encore que la poésie des Livres saints, car, dit-il, l'Église du Christ a absorbé et accompli la poésie de la synagogue, comme la loi du Christ a accompli et absorbé la loi de Jéhovah. »

Les modèles que nous offre le moyen-âge, sont plus parfaits encore pour les beaux arts proprement dits que pour l'architecture. Tous les efforts de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et de la musique ont eu pour but de répéter visiblement la société chrétienne avec toutes ses beautés, de donner une forme tangible à l'Église du Christ et à chacune de ses merveilles. Les temples sacrés du moyen-âge, véritables sanctuaires de la Divinité, seront l'éternel honneur de ces siècles de foi. Entrons par la pensée dans ces temples, et voyons de quelle manière saisissant Dieu s'y laisse voir, environné des esprits célestes et des chœurs des élus. Ici, tout parle éloquentement, tout détache de la terre, tout emporte vers les cieux. Quelle âme pourrait rester froide à la vue de ce Dieu qui pardonne, qui bénit et attire à lui, à la vue de ces anges et de ces saints qui protègent et encouragent, devant ces majestueuses colonnes qui semblent vouloir transporter dans les airs, en présence de ces vues sublimes des joies du ciel, et des peines de l'exil, de ces accents que l'on dirait venir d'un autre monde, de ces soupirs qui expriment si fidèlement les aspirations de l'âme, les douceurs de la vertu ou les remords du vice, de ce désespoir même des puissances de l'enfer, qui se précipitent du haut des tours, ou qui gémissent sous le piédestal des appuis du temple ? C'est là qu'il faut aller pour se former une idée de la puissance civilisatrice des beaux-arts, quand ils sont mis au service de la foi chrétienne.

Il était réservé aux siècles qui ont suivi le moyen-âge de perfectionner dans sa forme l'art chrétien de cette période. Est-ce bien là l'œuvre accomplie dans l'âge moderne ? Non, messieurs, et ce n'est pas sans un profond serrement de cœur que nous entrons dans la quatrième phase de l'art humain. Un mot se trouve ici qui nous explique toute cette période, parce qu'il exprime l'idée ou le principe dont l'art moderne a été l'application, c'est le mot à la fois faux et pervers de renaissance. Les Grecs, chassés de l'Orient par l'invasion musulmane, se présentaient à l'Europe chrétienne avec les chefs-d'œuvre soigneusement conservés de l'art antique, et l'on crut renaitre au beau en adoptant ces productions comme les premiers, ou, pour mieux dire, comme les uniques modèles à suivre. L'imitation des anciens, voilà quelle fut la grande règle de l'art pendant toute cette période. Dès lors, il fut entendu que le moyen-âge n'était qu'une époque de ténèbres et d'ignorance, et cet idéal divin, qui avait dirigé les artistes précédents, ne fut plus un guide sûr pour le goût. A la place de cette naïve et sublime expression de la beauté spirituelle qu'avaient inspiré le Fils de Dieu, la Vierge immaculée et les saints, pris pour modèles, on mettra et l'on exigera quoi ? les formes élégantes et bien proportionnées du style païen, l'expression achevée des fibres, des nerfs, des muscles, les plus délicates nuances de la carnation, l'irréprochable naturel des poses, la fraîcheur ravissante des coloris, enfin une beauté matérielle qui envelopperait les sens, mais qui laisserait l'âme froide, si elle ne la précipitait dans les bourbiers du vice. La musique, cet art si puissant pour remuer et élever le cœur, ne sera plus guère qu'un assemblage confus de sons har-

monieux, incapables de rendre aucun sentiment autre que ceux réprouvés par la morale chrétienne. Et ce qu'il y a de plus étonnant, Messieurs, c'est que cette corruption de l'art s'est étalée en plein christianisme, ce sont des idées chrétiennes, des sujets chrétiens, que, par une profanation sacrilège, l'on a ainsi revêtus de dehors païens.

(A continuer.)

LE "FRANCO-PARLEUR" Mardi, le 24 Avril 1877.

Avis aux Abonnés.

Les règlements suivants ont été unanimement adoptés par l'Association de la Presse de la Province de Québec :

1°. Après le premier de novembre prochain, 1876, l'abonnement à tous les journaux sera payable strictement d'avance, et aussitôt que le terme pour lequel le journal est payé, sera expiré, l'envoi en sera suspendu à ceux qui n'auront point renouvelé leur abonnement en payant d'avance.

2°. L'abonnement à tous les journaux datera du premier ou du quinze de chaque mois, et les éditeurs pourront, à leur choix, envoyer aux abonnés les numéros en arrière, de manière à donner effet à cette règle.

M. A. Ceyras, 4, Rue la Thacherie, Paris, est seul fournisseur de nos Annonces Parisiennes. C'est M. A. Ceyras qui doit s'adresser messieurs les Annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Dr guérie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, etc.

Une Compagnie Minière Américaine, passée aux mains des Canadiens.

OFFICIERS DE LA "CONSOLIDATED CARIBOU BELT MINING COMPANY."

W. H. J. NICHOLS, Prés. Denver, Col. R. A. R. HUBERT, V. Prés., Montréal, C. J. T. HUNTINGTON, Sec., Denver, Col. GEORGE DUGGAN, Trés., Denver, Col.

BUREAU DES SYNDICS.

W. H. J. NICHOLS, Denver, Colorado. MRS. VICT. ROULLIARD, " " JEAN B. ROULLIARD, " " CHAS. D. MCPHIEE, " " GEORGE DUGGAN, " " R. A. R. HUBERT, MONTRÉAL, CANADA. OLIVIER ROULLIARD, " " ADOLPHE OUMET, " " F. PICARD, " "

MINUTES DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

La première assemblée annuelle de la compagnie dite The Consolidated Caribou Belt Mining Company s'est réunie au bureau de la compagnie, le 5ème jour de mars, 1877 ; le président prend le fauteuil à 10 heures A. M.

Les porteurs d'actions et leurs procureurs légaux représentaient, à l'assemblée, un total de 30,648 actions.

Il est ordonné que le rapport suivant du président Nichols soit conservé dans les archives de la compagnie :

Aux actionnaires de la Consolidated Caribou Belt Mining Company.

Messieurs, — Ainsi que l'exigent nos règlements, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des opérations de notre compagnie depuis l'époque de son organisation jusqu'à la présente date.

Pour l'information de ceux qui n'ont pas examiné les détails de l'organisation de cette compagnie, je dirai que cette organisation est conforme aux Statuts du Territoire du Colorado et qu'elle eut lieu le 5ème jour de février 1876, avec un capital de \$500,000 livrés en 50,000 actions dont la valeur, au pair, est de dix dollars chacune, le capital devant être complètement payé et exempt de cotisations, et des doubles du certificat d'incorporation déposés au bureau du secrétaire du Territoire et aux bureaux d'enregistrement des comtés d'Arapahoe et Boulder.

A la première assemblée des syndics de la compagnie, le 7 février, 1876, les officiers dont les noms suivent furent élus pour le terme qui expire aujourd'hui :

W. H. J. NICHOLS, Président, J. A. ROSECRANS, Vice-Président, THERON W. JOHNSON, Secrétaire, LEONARD CUTSHAW, Trésorier.

Plusieurs de ces officiers ainsi qu'un certain nombre des syndics nommés en premier lieu ayant résigné, ils furent aussitôt remplacés suivant les formalités prescrites par les règlements. Le bureau des Syndics, à

une réunion tenue au commencement de février dernier, décida d'acheter de M. Magloire Deland la propriété connue sous la désignation de Buenaventura Tunnel, avec les mines situées sur l'emplacement de ce tunnel, pour la somme de \$250,000 en actions de la compagnie. Ils passeront aussi un contrat pour les excavations dans le dit tunnel sur une distance de six cents pieds et, à une assemblée subséquente, ils passeront un contrat pour une distance de quatre cents pieds de plus, le tout devant être terminé au mois de novembre prochain. Lorsque le tunnel sera terminé sur une distance de mille pieds, nous aurons à exploiter un grand nombre de mines qui donneront, nous l'espérons, une quantité de minerais suffisante pour payer de bons dividendes sur tout notre capital. Les travaux du prolongement du tunnel spécifié dans le contrat seront payés en actions de la compagnie, au pair.

Relativement aux travaux du tunnel faits, jusqu'à présent, par l'entrepreneur M. J. B. Rouillier j'ai à faire rapport qu'il a maintenant en opération tout un mécanisme amplement suffisant, qui comprend une machine à vapeur et chaudière, une machine à air comprimé de Clayton, un perforateur breveté de Wood et qui, manœuvré par des ouvriers compétents, fonctionne nuit et jour et que les travaux avancent de la manière la plus satisfaisante. Dans le cours de l'année dernière, le tunnel a été percé sur une distance de quatre cent cinquante pieds, à partir de l'entrée. Sur cette distance, on a frappé plusieurs veines de minerais dont nous avons désigné les deux principales sous les noms de filons No. 1 et 2. A l'endroit où le filon No. 1 est traversé par le tunnel, il présente une veine de pyrites contenant de l'or pour une valeur de \$33 la tonne ; son épaisseur est de 6 à 10 pouces. La galerie que l'on ouvre maintenant à l'ouest du tunnel a fait paraître une croûte de minerais large de cinq pieds comprenant une gangue de deux pieds et demie, très-molle et donnant un rendement de dix à douze dollars d'or par tonne. Quand on concentre huit ou dix tonnes en une, le minerais concentré donne pour résultat de belles pyrites de fer d'un rendement de cent quinze dollars d'or et d'argent par tonne, ainsi que le prouvent des expériences de concentration faite à la main. Le reste de la croûte ne comprend que des raies fines présentant de belle galène où il n'y a pas d'or et une très-petite quantité d'argent. Elle contient aussi une raie de douze onces de très beau minerais présentant du quartz contenant des pyrites de fer dont on n'a pas encore calculé la valeur. Le no. 2 n'a pas été suivi assez loin dans la galerie pour qu'on puisse juger de son étendue, de sa moiture et de sa valeur, mais les indications actuelles nous font croire qu'il est d'une étendue et d'une valeur à fournir une bonne quantité de minerais dont la concentration sera avantageuse. Nous espérons que le ou avant le 25 courant, on frappera le filon « Mammoth » qui, d'après les indications à la surface et la profondeur à laquelle nous le rencontrerons, nous donnera une mine très-précieuse.

On me permettra de dire ici que je suis parfaitement convaincu qu'avec un dressage convenable et de bons appareils de concentration à ou près l'entrée du tunnel, et moyennant une exploitation judicieuse même des seuls filons que nous avons maintenant, nous pourrions, au bout de six mois d'opération, payer un joli dividende sur tout notre capital. J'ajouterai, pour votre information, que M. Rouillier et moi nous avons l'assurance positive de capitalistes de l'est que du moment où nous garantirons personnellement une quantité suffisante de minerais pour concentration, ils fourniront tout l'argent nécessaire pour ériger immédiatement les machines. Vous savez que la question du contrat pour l'extraction du minerais, des mines de la compagnie est entièrement laissée au bureau des syndics ; mais je crois qu'il est désirable que chacun de vous, messieurs, exprime ses vues sur cette question, en la manière qu'il jugera la plus convenable pour guider le bureau des syndics.

Et maintenant, messieurs, plein de confiance dans le succès et la prospérité de notre entreprise si elle est administrée avec soin et libellété, Je suis votre obéissant serviteur, W. H. J. NICHOLS, Président.

Denver, le 5 Mars, 1877.

Le rapport suivant du secrétaire est ensuite présenté et il est ordonné qu'il soit conservé dans les archives de la compagnie.

Etat des affaires de la "Consolidated Caribou Belt Mining Company."

Table with financial data: Capital-actions, Achats de la propriété du tunnel, Payé pour le prolongement du tunnel, Dépenses incluses, Balance à reporter, Balance reportée.

La compagnie n'a pas de dettes et c'est toujours été comme ce sera toujours, je l'espère, un principe des syndics de la Compa-

gnie de faire en sorte qu'il en soit toujours ainsi.

Le tout respectueusement soumis.

J. T. HUNTINGTON, Secrétaire. Je certifie que l'état ci-dessus est exact. W. H. J. NICHOLS, Président.

Sur motion, les personnes suivantes sont déclarées à l'unanimité, syndics pour l'année suivante :

- Mme. Victoria Rouillier, Denver, Colorado. MM. Jean B. Rouillier, " George Duggan, " William H. J. Nichols, " Chas. D. McPhee, " Olivier Rouillier, Montréal, Canada. R. A. R. Hubert, " Adolphe Oumet, " F. Picard, Lacolle, "

Sur motion, l'assemblée s'ajourne sine die.

Description générale de la propriété de la "Consolidated Caribou Belt Mining Co."

L'emplacement de la propriété de la dite Compagnie se trouve sur le versant nord de Caribou Gulch, à mi-chemin environ entre le village de Nederland, à l'est, et le village de Caribou, à l'ouest, dans le district minier de Grand Island, comté de Boulder, vingt-deux milles à l'ouest de Boulder City, dix-huit milles au nord de Central City et à cinquante-six milles de Denver, dans la direction nord-ouest.

Central City et Boulder City sont directement reliés à Denver par chemin de fer, et, partant des deux premières, il y a de bons chemins carrossables conduisant jusqu'à l'entrée de notre tunnel.

La zone de Caribou, ou Caribou Belt, est ainsi nommée à cause de l'immense aggrégation de veines de minerais qui s'étend sur un grand nombre de milles, de l'est à l'ouest, avec une légère variation au nord-est vers une inclinaison sud-ouest, dans la direction des veines, dont plusieurs sont classées parmi les plus considérables et les plus riches du Colorado. La plus remarquable est la fameuse mine de Caribou, qui, malgré une mauvaise administration notoire et malgré l'immense valeur des riches échantillons emportés par les messieurs et les touristes, — valeur estimée à \$75,000 ou \$80,000, — a produit, depuis l'époque de sa découverte, dans l'automne de 1869, jusqu'au mois de novembre 1875, un peu plus de \$775,000. Elle appartient aujourd'hui à l'Hon. Jérôme B. Chaffee, et est exploitée sous la direction de M. Eben Smith. C'est une des mines les plus précieuses du district. Parmi d'autres veines de ce groupe qui n'ont encore été que partiellement exploitées, je puis mentionner les suivantes : « The Poorman », « The Sherman », « No Name », « Seven-Thirty », « Native Silver » et la Potasi, ainsi que plusieurs autres dans le voisinage immédiat de la veine de Caribou. En passant à l'est de Caribou, en suivant la zone, on trouve parmi les mines les plus remarquables dont l'exploitation a été commencée, celles de « Cardinal Group », « Boulder County », « Trojan », « Idaho », et « Sovereign People », toutes indiquant que les mines de cette zone sont établies sur des veines de bonne formation, très étendues et de très grande valeur. L'extrait suivant de l'ouvrage de M. Frank Fosset sur le Colorado, donnera une idée plus exacte de ce district et de sa valeur minérale : —

« La formation la plus ancienne et la plus importante de ces groupes de veines comprend celles qui vont de l'est à l'ouest. Les veines dont la direction est N.-Ouest et S.-Ouest sont des veines transversales qui coupent plus ou moins les filons du premier groupe. Les veines qui vont est-nord-est, et ouest-sud-ouest ont une gangue de minerais de quartz et présentent plusieurs autres points de similitude avec les veines qui courent de l'est à l'ouest. Les minerais que l'on trouve dans les filons du nord-est et du sud-ouest sont, en général, plus mous et plus faciles à briser ; ils ont, en général, une couleur rouge brillante due à la présence de l'oxyde de fer ; ils contiennent aussi beaucoup de spath calcaire, substance que l'on n'avait pas encore trouvée dans aucun autre groupe de veines. Les minerais de ces veines sont principalement le bi-sulfure d'argent, l'argent vitreux, la stéphanite, la galène argentifère et les pyrites de cuivre, généralement riches en argent et souvent en contenant une proportion de plus de huit p. cent.

Les veines de la colline de Caribou sont des veines bien formées à fissures et dont les murs sont bien définis. Dans les veines allant de l'est à l'ouest, le minerais est généralement distribué en ce que les mineurs appellent « cheminées » ou raies verticales de minerais ayant une légère inclinaison vers l'est, s'éclaircissant ou se rétrécissant aux différentes profondeurs, mais ne disparaissant jamais entièrement. Dans ces « cheminées » le minerais s'accumule en sacs, (pockets). Entre ces sacs et dans les limites des cheminées, la veine est quelquefois plus pauvre, mais jamais entièrement stérile. Le sol stérile se trouve entre les différentes raies ou cheminées. La valeur d'une veine, sur la colline

de Caribou, dépend presque entièrement de l'étendue de ces parties stériles.

Un fait particulier observé dans plusieurs des veines allant du nord-ouest au sud-ouest, est qu'elles ne sont pas aussi riches en elles-mêmes, mais quand elles coupent les veines allant de l'est à l'ouest elles appauvrissent les premières et s'approprient le minerais sur une certaine distance. Il s'ensuit que les veines allant du nord-est au sud-ouest sont précieuses, parce qu'il y a beaucoup de ces veines transversales. En outre, ces veines présentent une matière molle dans la crevasse en sorte qu'elles sont faciles à exploiter.

Cet extrait fait bien comprendre la valeur de cette zone de veines. Le tunnel de notre Compagnie se trouve à environ mi-chemin, en allant de l'est à l'ouest de cette grande zone, et se dirige du versant nord de Caribou Gulch dans une direction nord, coupant la zone à angle-droit avec sa direction générale jusqu'à la profondeur extrême de sept cents pieds au-dessous du sommet de la colline, sur la ligne du tunnel, et à une profondeur de mille pieds au-dessous de la veine de Caribou.

L'emplacement a été choisi et limité en 1875 ; il comprend une étendue de 1,500 pieds de large et de 3,000 pieds de long, tous les filons et veines le traversant, excepté trois qui appartiennent à d'autres compagnies. Nous possédons aussi tous les filons cachés que l'on pourra découvrir en continuant le tunnel, ce qui donne à la Compagnie de vingt-six à trente mines que l'on ouvrira et exploitera suivant les instructions des actionnaires et du bureau des syndics.

M. J. B. Rouillier travaille au tunnel qu'il devra achever jusqu'à 1,000 pieds du point de départ. Il est maintenant ouvert sur une distance de cinq cent-cinquante pieds ; les travaux se font au moyen de machines de première classe ; le tunnel est parfait et la Compagnie a lieu d'en être fière.

Jusqu'au point où il est rendu, le tunnel traverse les filons nos. 1, 2, 3 et 4 dont l'étendue et la valeur sont telles qu'on peut garantir un joli dividende sur notre capital pour le 1er janvier, 1878.

Aux actionnaires de la compagnie je me permettrai de dire, dans le style des mineurs : « Le pire est fait. » L'an dernier, malgré le mauvais état du marché monétaire, la crise commerciale et les mille difficultés qui se présentent aujourd'hui dans toutes les entreprises, nous avons poussé le tunnel, presque sans interruption, à travers les éboulements, les roches brisées, les couronnements de roc, jusqu'à la roche solide, in situ, et nous sommes pleinement entrés dans la zone minérale, à la profondeur de trois cents pieds au-dessous de la surface, et nous pouvons aujourd'hui calculer que dans trente à soixante jours de la présente date nous frapperons, à chaque nouvelle veine, un filon qui aura peut-être plus d'étendue et de valeur que le fameux filon de Caribou. L'érection de machines, pour le dressage du minerais, qui est maintenant garantie, dans un avenir prochain, par MM. Rouillier, Nichols & Cie., et qui nous permettra de concentrer cent tonnes de minerais toutes les vingt-quatre heures, rendra immédiatement disponibles tous les rebuts de minerais que, dans bien des exploitations on considère sans valeur, mais dont nous pourrions tirer un profit considérable, en outre de celui que donnera la vente du minerais concentré. Or, tous ces résultats, nous les avons obtenus sans nous endetter d'un centime jusqu'à présent et en laissant au crédit de la Compagnie, une somme de cent soixante-quatorze mille six cents dollars, (\$174,600,) et jamais Compagnie du Colorado n'a pu accuser un résultat plus satisfaisant. Notre bureau de syndics et nos officiers employés ont donc bien accompli leur devoir sans aucune compensation, jusqu'à présent, de la compagnie.

Pour les ingénieurs des mines ou les experts compétents, il est inutile d'en dire davantage pour faire voir la perspective qu'offre notre entreprise. Mais, pour les personnes qui n'ont pas l'expérience de ces choses, et qui auraient intérêt à examiner ce rapport en détail, je puis dire que bien peu de corporations dans l'Etat, possèdent une propriété de l'étendue et de la valeur de la nôtre. Cette certitude doit nous faire redoubler d'énergie et nous engager à employer toutes nos ressources, pendant l'année qui commence à la présente date, pour démontrer l'exactitude de ces faits non-seulement à nos amis et nos actionnaires, mais au monde entier, en payant les plus forts dividendes que jamais Compagnie du Colorado ait pu offrir.

W. H. J. NICHOLS, Président. Denver, le 5 avril 1877.

Le rapport que l'on vient de lire est en tout point conforme à la vérité.

En ma qualité d'administrateur (trustee) de cette Compagnie, j'ai pu, lors de mon dernier voyage à Denver, Colorado, en vérifier l'exactitude tant par l'examen des livres que par celui du local où se trouve située la mine désignée sous le nom de « Consolidated Caribou Belt Mining Company ». Je me fais donc aujourd'hui un devoir d'y apposer ma signature, le recommandant tout spécialement

à la considération des hommes d'affaires et des capitalistes.

Depuis la publication de ce rapport il s'est passé certains incidents qui sont, je n'en doute pas, d'un grand intérêt pour les actionnaires et le public, et que je suis autorisé à faire connaître.

M. W. H. J. Nichols, le Président de la Compagnie, annonce dans une certaine partie de son document officiel, qu'un essai fait sur le minéral de la veine No. 1, a donné un résultat de \$115.00 la tonne.

C'était, comme on le voit, un chiffre assez élevé pour satisfaire déjà les ambitieux. Toutefois il est loin d'entrer en ligne de comparaison avec celui que j'ai obtenu sur le minéral, que M. P. L. Duvert et moi avons choisis dans le tunnel de la Cie. situé dans le comté de Boulder.

Ce minéral broyé et lavé en notre présence, mis en bouteille par nous-mêmes, a été donné aux bureaux de la « Monnaie du Gouvernement Américain », à Denver pour qu'on en fit l'essai.

Voici le certificat officiel qui nous a été délivré et que nous récitons ici textuellement.

Table with columns: Description, No., Ounces of Fine Metal per ton of 2,000 lbs., Gold, Silver, Total. Includes assay results for various samples.

Un pareil témoignage dispense de tous commentaires.

Pour les incrédules, nous avons apporté avec nous à peu près une livre du même minéral que nous serons heureux de donner à l'essai à tous ceux qui désireraient en vérifier la valeur ou constater l'exactitude du certificat officiel du Gouvernement des États-Unis.

Déjà une partie de ce minéral est entre les mains du Dr. Crevier, qui est bien, de l'avis général, l'un des hommes les plus compétents en pareille matière.

Nous publierons sous peu son certificat à ce sujet, ainsi que le résultat de ses essais sur d'autres minéraux qui font partie des mines que possède au Colorado la maison J. B. Rouillier et Cie. de Montréal, dont les opérations commenceront au mois de mai prochain, dans les bâtisses de la Banque St. Jean-Baptiste, en face de la Place d'Armes.

Depuis mon arrivée ici, j'ai appris de source autorisée que la Cie du Caribou venait de frapper dans son Tunnel deux autres veines d'une richesse extraordinaire. L'une de ces veines à 44 de largeur, et est composée d'un minéral solide et presque pur.

On croit que dans 15 jours de cette date, l'entrepreneur des travaux traversera encore une nouvelle veine, car les indications sont des plus favorables.

Tous les mois, on peut s'attendre maintenant à frapper une nouvelle veine, car pour me servir de l'expression anglaise tout le « dead work » est fini, et nous sommes entrés dans la zone aurifère et argentifère. Le Tunnel est actuellement rendu à une profondeur d'au-delà 600 pieds dans la montagne et s'il nous fallait sortir du minéral pour employer le moulin de concentration que la maison J. B. Rouillier & Cie se propose de construire sur l'emplacement de la mine, nous pourrions en transporter journellement de 100 à 150 tonnes.

Les travaux faits sur le Tunnel sont évalués à près de \$100,000.

Le succès de l'entreprise est définitivement assuré, et je puis dire ici que 30 jours après l'établissement du moulin, la « Consolidated Caribou Belt Mining Co » sera en état de payer un dividende à ses actionnaires, sur des parts qui, vendues en ce moment à 75 cts dans la pièce, vaudront alors le pair.

Je suis porté à croire que l'exposé de ces avantages exceptionnels ne passera pas inaperçu aux yeux des capitalistes qui, désirent-ils placer dans cette spéculation certains capitaux, recevront de la « maison J. B. Rouillier & Cie » toutes les informations et preuves irréfutables de la valeur exceptionnelle des actions de cette Compagnie, dont la propriété est considérée par tous les hommes compétents du Colorado, comme étant l'une des plus riches et de mieux situées.

A. OUMET, Membre de la maison J. B. Rouillier & Cie.

Elections Municipales des Quartiers Ste-Marie, St. Louis et Ste-Anne.

Voici le résultat officiel des Elections Municipales pour les Quartiers Ste. Marie, St. Louis et Ste. Anne ainsi que l'état des polls à 5 heures, hier soir :

Table for Quartier Ste. Marie with columns: Poll, Chausse, J. H. Kennedy, Ferras. Results for polls 1-4.

Table for Quartier St. Louis with columns: Poll, Laberge, Davers. Results for polls 1-6.

Table for Quartier Ste. Anne with columns: Poll, Donovan, Smith. Results for polls 1-6.

La fête du 50e Anniversaire de l'Épiscopat de Sa Sainteté Pie IX à Ottawa.

A une grande assemblée tenue le 22 courant, sous la Présidence de Sa Grandeur Monseigneur d'Ottawa, les catholiques de cette ville ont résolu de fêter le grand événement des noces d'or de notre bien-aimé pontife, par deux jours de réjouissances publiques.

Dimanche, le 20 Mai, il y aura office religieux dans les Églises de chaque paroisse de la ville et les fidèles iront, en procession, visiter chacune des Églises. Le lendemain, grande illumination et probablement feu d'artifice.

De Tout et Partout.

—La publication du Rapport de la Consolidated Caribou Belt Mining Company nous force à remettre au prochain numéro la continuation de nos notes de voyage.

—Nous apprenons avec plaisir que M. A. Laberge, fils, est élu, pour le Quartier St. Louis, par une majorité de plus de 250 voix.

—Nous attirons l'attention de ceux qui ont des hypothèques dans le village du Canton de Chambly sur les numéros suivants :

- 17-1, 17-2, 17-3, 17-4, 17-5, 17-6, 17-7, 17-8, 17-9, 17-10, 17-11, 17-12 ; 107-1, 107-2, 107-3, 107-4, 107-5, 107-6, 107-7, 107-8, 107-9, 107-10, 107-11, 107-12, 107-13, 107-14, 107-15, 107-16, 107-17, 107-18, et 107-19 ; 111-1, 111-2, 111-3, 111-4, 111-5, 111-6, 111-7, 111-8, 111-9, 111-10.

Ils devront renouveler leurs enregistrements dans les six mois, à partir du 3 avril courant, ainsi qu'il est ordonné par une proclamation publiée dans les derniers numéros de la Gazette Officielle du Québec.

—Un tuyau de l'aqueduc s'est brisé samedi soir dans la rue McCord. Les officiers de la Corporation, immédiatement prévenus, ont fait les réparations nécessaires.

—La législature de Terrebonne vient d'imposer un tarif de vingt pour cent sur les importations de hardes faites et les articles en laine manufacturée ; de trois pour cent ad valorem sur les articles importés non sujets à un droit spécifique ; et une remise de cinq pour cent est accordée sur le prix du chanvre, du lin, du coton et de la laine importés bruts et transformés dans le pays en articles manufacturés. Comme on le voit, ce tarif est très-protecteur.

—D'après ce que dit le Graphic, l'intention du gouvernement des États-Unis est de proclamer sa neutralité dans le conflit entre la Russie et la Turquie, aussitôt que la guerre sera déclarée. Dans ce cas, son devoir serait d'empêcher les navires russes d'utiliser leur présence dans les eaux américaines pour intercepter les bâtiments neutres porteurs de contrabande de guerre.

—On annonce l'arrivée au Jardin zoologique de Londres d'un boa de proportions phénoménales. C'est un anaconda (Eunectes murina) connu vulgairement dans l'Amérique du Sud sous le nom de el tragu venado. Sa longueur atteint 20 pieds anglais, et son diamètre plus de 2 pieds. Ce boa est le plus gros que l'on ait vu jusqu'ici au Jardin zoologique de Londres.

—On prête, et non sans motif, de nouveaux projets de spoliation au gouvernement italien. Depretis, le ministre des finances, a dit, avec un cynisme révoltant,

qu'il prendra son bien où il le trouvera, c'est-à-dire qu'il présentera un projet de loi pour la conversion des biens immeubles des paroisses et des confréries. Ce sera une nouvelle spoliation d'un patrimoine de 378 millions, en attendant que vienne le tour des Œuvres pies laïques, représentant un capital d'un milliard et demi.

—Les journaux de Lisbonne annoncent qu'une exposition internationale d'horticulture doit avoir lieu à Oporto au mois de juin prochain.

—Le gouvernement anglais vient d'accorder la récompense de 2,500 francs, pour la découverte et la reconstitution du cadavre d'une petite fille coupée en morceaux, à Blackburn, l'année dernière, à... un chien de Terre-Neuve appelé Morgau.

—Ce fut, en effet, grâce à cet animal extraordinaire qu'on put réunir les restes disséminés de la pauvre petite victime, et mettre la main sur l'assassin.

—Mais comme le ministre de l'intérieur du Royaume-Uni n'a pu faire comprendre à Morgan toute l'étendue des services qu'il avait rendus, ni lui exprimer verbalement sa reconnaissance, il a confié les 2,500 fr. à l'homme qui a eu l'idée d'employer ce brave quadrupède. Tous deux s'arrangeront comme ils l'entendront, ce qui, d'ailleurs, se fera sans la moindre contestation, car ils se comprennent, paraît-il, à merveille.

Procès Sommaires.—On mande d'Atlanta, Georgie.

Il y a quelques jours, les feuilles d'Augusta publiaient une annonce par laquelle on demandait des informations sur un M. O'Brien, un colporteur très connu à Augusta et qui avait disparu depuis quelque temps. Lundi, un nègre du nom de Wells, fut surpris cherchant à placer quelques articles que l'on avait vus dans le ballot de marchandises d'O'Brien lorsqu'il partit pour la dernière fois d'Augusta. Wells fut arrêté et, après quelques réponses évasives, il finit par avouer qu'il avait tué et volé O'Brien. Il conduisit ceux qui l'avaient arrêté à un endroit peu fréquenté dans les bois, et où l'on trouva le cadavre du malheureux colporteur soigneusement caché. Le crâne avait été fracassé avec une hache; il était évident que O'Brien avait succombé instantanément. L'assassin raconta qu'il avait rencontré O'Brien dans les bois, et qu'il l'avait tué d'un seul coup de hache.

Telle était l'indignation à la nouvelle du meurtre que les autorités du comté de Wayne proposèrent d'emmener le prisonnier à Augusta. Le maire de cette dernière ville craignant lui-même une échauffourée et déclarant qu'il empêcherait une exécution sommaire dans la ville en requérant au besoin la milice, a fait savoir aux autorités de Waynesboro que l'assassin ne pouvait pas être amené à Augusta. On dut donc l'éloigner à Waynesboro.

Dans la nuit de lundi à mardi, à onze heures, une trentaine d'individus se présentèrent chez le shérif et lui demandèrent les clefs de la prison; ils finirent par les obtenir après quelques pourparlers. On s'empara de Wells en lui disant qu'il avait un quart d'heure pour faire une prière. L'assassin chercha à racheter sa vie en indiquant où il avait caché les objets volés. Pour tout réponse on tira sur lui deux coups de pistolet avec l'injonction de commencer à prier. Avant que le quart d'heure fût écoulé, on avait fait feu sur lui à plusieurs reprises mais sans le tuer.

On se procura ensuite un banc sur lequel fut placé Wells. On lui ajusta autour du cou la chaîne de la prison et on retira le banc; puis coup sur coup il fut atteint d'une vingtaine de balles. La chaîne se rompit et le corps tomba à terre. La populace rajusta la corde et rependit le nègre.

On ignore quels sont les auteurs de cette exécution. Le coroner n'en parle pas. Le géolier, qui avait suivi la foule et assisté à toute cette scène, n'a pas reconnu un seul des bourreaux. Ils ont pris le train d'Augusta. Dix-sept individus étaient descendus à Waynesboro pour revenir par le train suivant à Augusta. On dit que l'offre d'une récompense publiée par le gouverneur pour révéler les noms des lyncheurs. Le gouverneur ne tardera pas à prendre cette mesure.

Tout l'État est indigné de ces procédés sommaires, malgré l'évidence du crime et les aveux du coupable.

LIGNE DIRECTE entre BOSTON ET MONTREAL.

Route la plus directe par la ligne du Central Vermont.

ARRANGEMENTS D'ETE, COMMENCANT LE 29 MAI 1876.

L'EXPRESS DE JOUR part de Montréal à 9 h. 45 m. a.m. arrivant à Boston via Lowell à 9 h. 45 m. p.m.

EXPRESS DE NUIT de Montréal à 3 h. 00 m. p.m., pour Boston via Lowell, Lawrence ou Hingham; aussi pour New York via Springfield et Troy, arrivant à Boston à 7 h. 15 m. a.m. et à New-York via Troy à 7 h. 00 m. a.m., et via Springfield à 12 h. 30 p.m.

TRAINS POUR LE NORD et L'OUEST EXPRESS DE JOUR de Boston via Lowell à 8 h. 15 m. a.m., de Troy à 8 h. 30 m. a.m., arrivant à Montréal à 4 h. 20 m. p.m.

EXPRESS-QUITE TROY, N. Y., à 8 h. 30 a.m. arrivant à Montréal à 7 h. 00 p.m. Ce train se relie à Troy avec le Fast Mail Train, quittant New-York à 4 heures du matin.

EXPRESS DE NUIT de Boston à 6 h. 15 m. p.m. via Lowell et New-York à 3 heures p.m., via Springfield et Troy à 1 h. 00 p.m., arrivant à Montréal à 8 h. 45 m. a.m.

Les chars lourds Pullman sont attachés aux trains express de nuit entre Montréal et Boston et Montréal et Springfield, et des chars dorés de Wagner entre St. Albans et New York via Troy.

Des chars salons de Pullman sur les trains express de jour entre Montréal et Boston. Pour les billets et conditions de fret, s'adresser au bureau du Central Vermont, 136, Rue St. Jacques.

J. W. HOBART, Supt. Genl. 27 Mars 1876.

LE LAIT DE MAGNÉSIE DE PHILIPPS est une préparation que nous soumettons au jugement éclairé du public. Etant liquide et libre d'acide carbonique, il est clair et évident qu'elle seule a le droit d'être considérée comme la Magnésie exclusive à user dans le traitement des malades. Son goût agréable et sa suavité semblable à celle du lait, la rendent très-précieuse pour les enfants et dans les dérangements des organes digestifs des adultes. A vendre chez tous les Pharmaciens.

COUR SUPERIEURE. No 776. Province de Québec, District de Montréal.

AVIS est par les présentes donné, que DAME MARCELLE LEBLANC, de la cité de Montréal, les jours, pourvu qu'elle soit mariée, ELIE ARCHAMBAULT, entrepreneur menuisier, en séparation de biens.

Montréal, 6 Mars 1877. BERTRAND & SARRASIN, Avocats de la Demanderesse.

CANADA: Province de Québec, District de Montréal. Dame JULIE FOURNIER, de la paroisse de Chaubilly, dans le district de Montréal, épouse de JOSEPH ANTOINE MAURICE, du même lieu, autorisée en justice à l'effet des présentes.

Le dit JOSEPH-ANTOINE MAURICE, du même lieu. Une action en séparation de biens a été intentée en cette cause. Montréal, 27 février 1877.

BOURGOUIN & LACOSTE, Avocats de la Demanderesse.

MÈRES SAUVEZ VOS ENFANTS. Le remède le plus efficace pour la destruction des Vers qui se trouvent dans les intestins.

DES PASTILLES VÉGÉTALES DE DEVINS. Admises et reconnues par la Faculté Médicale comme spécifiques pour tous les cas de vers intestinaux.

1877 1877 GRAINES DE FLEURS et JARDINS.

Nous venons de recevoir nos Graines des meilleurs cultivateurs d'Europe et de l'Amérique.

Graines de Gros Oignons Rouges.

Nous avons pris le plus grand soin possible en choisissant notre graine de gros oignons rouges et nous sommes certains de donner entière satisfaction à nos pratiques, comme le certifie le moniteur.

MM. Devins & Bolton, Des 600 graines de gros oignons rouges prises de votre provision, 540 ont produit. On ne peut désirer une meilleure preuve de la pureté et de la fraîcheur de votre graine.

LOUIS KERSSE, jar. linier, JOSEPH GUILBAULT, assist. do. Jardin d'hiver, Carré Viger Montréal.

Nous offrons aussi en vente aux cultivateurs et aux sociétés d'agriculture, des Graines de Mil et toutes espèces de Graines de Trèfle, en gros et en détail.

DEVINS & BOLTON, Voisin du Palais de Justice, Montréal. 6 Mars 1877.

MEDECINES. AUCUN TONIQUE n'a été aussi hautement apprécié par ceux qui souffrent de la dyspepsie que le VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

CAMPBELL, a obtenu un Succès Semblable, agissant principalement sur cet organe le plus important du système que l'on appelle "L'ESTOMAC."

Ce remède est d'une valeur inappréciable dans les cas où la digestion est lente, l'appétit faible et irrégulier, ainsi que dans ceux de découragement et quand le manque d'énergie vitale se fait sentir.

Des milliers de personnes peuvent attester que c'est sans contredit le meilleur Médicament Tonique du Siècle.

Évitez les contrefaçons et rappelez-vous que le Vin de Quinine de Campbell est le seul qui soit original et réel.

En vente chez Gravel & Frères, coin des rues St. Laurent et Craig. 1400-13

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES POUR LA REPRISE DES COURS ÉLÉMENTAIRES. PREMIÈRE MISE EN VENTE DES INTÉRESSANTS LIVRES DE LECTURE DE M. A. N. MONTPETIT.

Adoptés par le Conseil de l'Instruction Publique dans le concours de 1874. Seule Série approuvée par le conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec, par S. G. l'Archevêque de Québec et par N. S. les évêques du Canada.

LE PREMIER LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, d'environ 160 pages, texte encadré, illustré de 32 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.20.

LE DEUXIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, 240 pages, texte encadré, illustré de 40 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.80.

LE TROISIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18 de 320 pages, texte encadré, illustré de 56 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.40.

LES QUATRIÈME ET CINQUIÈME LIVRES seront mis en vente dans le courant de l'année 1876.

NOUVELLE MÉTHODE POUR APPRENDRE A BIEN LIRE—nouvelle édition complètement revue et augmentée, par F. E. Jumeau, inspecteur d'écoles, vol. format in-12 de 96 pages, texte encadré, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.50.

NOUVEAU TRAITE ÉLÉMENTAIRE D'ARITHÉTIQUE A L'USAGE DES ÉCOLES—deuxième édition, complètement revue et augmentée par L. H. Bellet, instituteur, vol. format in-12 de 180 pages, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.50.

NOUVELLE MÉTHODE D'ÉCRITURE THÉORIQUE ET PRATIQUE, approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique, cette méthode comprend une série de sept cahiers gradués de 24 pages chaque, la doz. \$0.80.

NOUVELLE CARTE DE LA PUISSANCE DU CANADA, comprenant les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, l'Île du Prince-Édouard, l'Arctique et une partie des États-Unis. TEXTE EN FRANÇAIS, format 26 par 28 pouces, colorée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux, \$2.50.

NOUVEL ABREGE DE GEOGRAPHIE MODERNE, à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé La Gauthier, vol. in-12 cartonné, la doz. \$4.00.

ELEMENTS DE GEOGRAPHIE MODERNE, à l'usage des écoles élémentaires; nouvelle édition avec questionnaire, vol. in-12, cartonné, la doz. \$1.20.

En vente chez J. B. ROLLAND & FILS, Éditeurs-Propriétaires.

Et chez les Libraires et les principaux marchands.

AUX CLERGS ET AUX COMMUNAUTÉS. Nous avons constamment en main: Cire Blanche, Parafine, Blanc de Baleine, Huile d'Olive d'une qualité supérieure pour les Autels, Veilleuses de toutes sortes, Encens à la boîte ou à la livre.

Et nous sommes prêts à remplir toutes commandes que nous recevrons, et à les expédier sans délai, au plus bas prix possible.

DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Voisin du Palais de Justice, Montréal.

EAU MINÉRALE NATURELLE VICHY.

Sources de l'État.—Applications en médecine: GRANDE-GRILLE.—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement de foie et de rate, obstructions vésicales, calculs biliaires, etc.

HOPITAL.—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastrite, dyspepsie.

CELESTINS.—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

MAURIÈRE.—Prescrite comme l'Eau des Célestins. Administration de la Compagnie concessionnaire: PARIS, 31, boulevard Montmartre.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la capsule.

AVIS.—Nous avons nommé MM. Devins & Bolton de Montréal nos seuls Agents pour la vente de l'Eau de Vichy au Canada, le public peut donc être assuré qu'on pourra lui fournir constamment les véritables et purs des Sources de Vichy à \$1.00 la douzaine.

AVIS.—Nous avons nommé MM. Devins & Bolton de Montréal nos seuls Agents pour la vente de l'Eau de Vichy au Canada, le public peut donc être assuré qu'on pourra lui fournir constamment les véritables et purs des Sources de Vichy à \$1.00 la douzaine.

AVIS.—Nous avons nommé MM. Devins & Bolton de Montréal nos seuls Agents pour la vente de l'Eau de Vichy au Canada, le public peut donc être assuré qu'on pourra lui fournir constamment les véritables et purs des Sources de Vichy à \$1.00 la douzaine.

AVIS.—Nous avons nommé MM. Devins & Bolton de Montréal nos seuls Agents pour la vente de l'Eau de Vichy au Canada, le public peut donc être assuré qu'on pourra lui fournir constamment les véritables et purs des Sources de Vichy à \$1.00 la douzaine.

AVIS.—Nous avons nommé MM. Devins & Bolton de Montréal nos seuls Agents pour la vente de l'Eau de Vichy au Canada, le public peut donc être assuré qu'on pourra lui fournir constamment les véritables et purs des Sources de Vichy à \$1.00 la douzaine.

AVIS.—Nous avons nommé MM. Devins & Bolton de Montréal nos seuls Agents pour la vente de l'Eau de Vichy au Canada, le public peut donc être assuré qu'on pourra lui fournir constamment les véritables et purs des Sources de Vichy à \$1.00 la douzaine.

AVIS.—Nous avons nommé MM. Devins & Bolton de Montréal nos seuls Agents pour la vente de l'Eau de Vichy au Canada, le public peut donc être assuré qu'on pourra lui fournir constamment les véritables et purs des Sources de Vichy à \$1.00 la douzaine.

NOUVELLE ANNONCE. Fabrication Mécanique Brevetée s. g. d. g. Marque de Fabrique Déposée. PAPIER RIGOLLOT

ou Moutarde en Feuilles POUR SYNAPISMES

Adopté par les hôpitaux de Paris, par les ambulances et hôpitaux militaires, par la marine nationale française et par la marine royale anglaise.

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE L'HAVRE, 1868.

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION DE PARIS, 1872.

MÉDAILLE DE BRONZE A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE TRIESTE, 1871.

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON, 1872.

DIPLOME D'HONNEUR A L'EXPOSITION MARITIME DE PARIS, 1875.

Sous le nom de Moutarde en feuilles, j'ai innové une forme nouvelle de sinapismes qui supprime tous les inconvénients attachés à l'emploi de la farine de moutarde en cataplasme.

Au lieu des opérations multiples, désagréables et dispendieuses que nécessite l'application d'un sinapisme par la méthode ordinaire, il suffit de mouiller une de ces feuilles en la plongeant dans l'eau ordinaire pendant une demi-minute, et de l'appliquer ensuite sur la peau, pour obtenir le même effet qu'avec un cataplasme de moutarde. On évite ainsi de salir les linges, d'incommoder le malade et son entourage par l'odeur désagréable et la vapeur acide qui s'exhalent du cataplasme.

Voici, d'ailleurs, en quels termes les maîtres de la science caractérisent cette nouvelle forme de sinapisme. Je leur laisse la parole, ne voulant pas faire moi-même l'éloge de mon invention.

P. RIGOLLOT, Ancien interne des hôpitaux, lauréat de l'École de Pharmacie, 24, avenue Victoria, Paris.

Conservé à la poudre de Moutarde toutes ses propriétés, obtenu en peu d'instant, avec facilité, un effet décisif, avec la moindre quantité possible de médicaments, voilà les problèmes que M. Rigollet a résolus de la manière la plus heureuse: ainsi, son Sinapisme en feuilles se résout vite et dans toutes les familles, car la résolution facile qu'on obtient ainsi est une indication d'urgence dont l'opportunité se rencontre dans bien des maladies, etc.

A. BOUCHARDA, Professeur d'hygiène de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, (Annuaire de Thérapeutique, 1868, page 294.)

Sous le nom de Moutarde en feuilles, M. Rigollet a introduit dans la thérapeutique des sinapismes extrêmement utiles et très commodes, dont l'usage a été à tort et à travers dans les hôpitaux de Paris etc.

REGNAULD, Professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux. (Traité de Pharmacie théorique et pratique, de Soubeyan, 6e édition, page 673.)

Le précédent Annuaire a fait connaître un des premiers cette ingénieuse invention de la moutarde en feuilles de Paul Rigollet, dont l'apparition était toute récente, et nous lui prédions en succès qui ne fut jamais déçu aux choses utiles, au progrès véritable.

Nous y revenons après un an d'expériences thérapeutiques, pour constater que le nouveau Sinapisme a pleinement réussi. Le corps médical tout entier l'a accueilli avec une faveur unanime.

Les inventions réellement bonnes sont si rares par le temps présent, qu'on ne s'étonnera pas de nous voir faire à celle-ci un pronostic favorable par un an d'heureuses expériences.

PARISEL, Ancien préparateur de l'École de Pharmacie de Paris, etc. (Annuaire pharmaceutique, 1869, page 239.)

OBSERVATION IMPORTANTE. Le Papier Rigollet a une qualité précieuse dans les cas graves, celle d'agir de suite. C'est un médicament sûr et efficace. Pour les enfants et les personnes délicates ou nerveuses, on a un moyen très simple de graduer à volonté, et suivant l'impressionabilité du sujet, l'action du sinapisme, en interposant, suivant le cas, deux ou trois feuilles de Papier Rigollet mouillées, entre le sinapisme et la peau. Un vieux linge fin mouillé (percale ou jaconas) rempli le même office que le papier buvard.

Pour la Vente en gros: 24, Avenue Victoria, 24, à Paris.

Pour la vente au détail: Dans toutes les Pharmacies.

AGENT POUR LE CANADA: A. DELAU, Montréal, 223, Rue McGill.

ORNEMENTS D'EGLISES, ETC. MAISON CANADIENNE D'Ornements d'Eglises!

270 Broderie et Chasublerie Bronze et Orfèvrerie pour Eglises

Rue Notre-Dame, Montreal. AGENTS GÉNÉRAUX Pour la Maison Proc. Robert & Fils France Pour la HARMONIUMS-ORGUES pour Eglises et Salons De la Fabrique SHONINGER.

Constantement en Magasin VIN DE MESSIE, analysé et spécialement recommandé par les Autorités Ecclésiastiques.

Huile d'Olive de première qualité, Veilleuses et Flottants de toutes sortes, Cierges, Bougies, Encens, Mérimos à Soutane, Coiffures, laine ou soie, Barettes, etc.

Pour Communiants.—Un assortiment complet de Sacs Noir, Blanc et Violet. Pour Collets.—Draps, Casquettes et Coiffures bleues ou vertes pour Ecoles, Coton et Toile à Draps, Couvertures de Lits, etc.

Nous avons l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé, les Communautés Religieuses et le public que nous avons conclu des arrangements pour la représentation de la célèbre maison SHONINGER pour leurs HARMONIUMS-ORGUES.

Ce nouvel article ajouté à notre commerce d'ORNEMENTS D'EGLISES, n'augmentant pas nos dépenses, nous pouvons pour cette raison le vendre de 30 à 50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

Avant d'accepter cette agence, nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour nous assurer que ces instruments sont les mieux finis de tous ceux qui sont offerts en vente, nous en avons déjà plusieurs de placés qui donnent une bonne satisfaction.

Des catalogues illustrés seront envoyés sur demande. L'emballage pour chaque instrument ne coûte rien. Pour autres informations s'adresser à

COUTU & LANCTOT, 270, Rue Notre-Dame, Montreal au—60

20 Juillet 1876.

EAU du D^r A. HOLTZ COLORATION DES CHEVEUX

L'Eau du D^r Holtz est une composition essentiellement végétale, dont l'usage est d'une innocuité parfaite. Grâce à cette propriété qui la rend sans rivale, l'Eau du D^r Holtz se présente jamais l'inconvénient d'imprimer aux cheveux ces teintes exagérées et de mauvais goût que donnent la plupart des autres préparations.

Guidé par ses connaissances spéciales et de sérieuses expériences chimiques, le D^r Holtz est arrivé à la découverte des plantes les plus riches en surs tinctoriaux, balsamiques et caratifs; et c'est ainsi qu'il est parvenu à composer une eau qu'on peut appeler le régénérateur par excellence de la chevelure.

Dépôt Général à Paris: V^o HOLTZ 12, RUE PAPILLON, 12

OPPRESSIONS ASTHMES NÉURALGIES TOUX, RHUMES CATARRHES

La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la Poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions des organes respiratoires.

Paris, Vente en gros, J. ESPIC, 128, rue Saint-Lazare. A. DELAU, agent, N^o Gill Street, 225, à Montréal. — J. E. BURKE, à Québec.

POUDRE DE LUGO aujourd'hui connue sous le nom de QUINQUINA dont les propriétés fébrifuges furent découvertes par les missionnaires Jésuites du Pérou, possède des vertus et qualités reconnues par plusieurs des principaux médecins de la Puissance.

Sous le pontificat de Urbain VII, le cardinal de Lugo importa à Rome cette poudre merveilleuse qui donna des résultats plus consolants.—Depuis sa découverte et ses heureux résultats, cet article est en vogue dans tous les pays du monde.

Le R. P. Annot (Français) qui fut confesseur de Louis XIV, pendant plusieurs années, obtint la guérison de ce monarque. Aussitôt elle fut répandue par toute la France et ramena à la santé plusieurs personnes atteintes des fièvres et autres maladies. D'autres pères de la Compagnie de Jésus l'introduisirent en Chine où il guérit l'empereur Kang III, ce qui contribua à assurer aux missionnaires Jésuites la protection du grand prince.

Ainsi, après ces quelques lignes, prouves de tant de guérisons et d'approbation, on ne peut douter de l'efficacité du

Vin de Quinine de Campbell.

En faisant usage de ce "TONIQUE CORDIAL" les personnes malades ou malheureuses, deviennent, (comme il l'est prouvé chaque jour) forte en bonne santé et heureuse.

Pour une piastre on peut se procurer une bouteille de ce merveilleux remède chez MM. KENNETH, CAMPBELL & Co, Medical Hall, chez MM. E. Mathieu et frère, 83 rue Notre-Dame, ou chez les principaux Pharmaciens et Epiciers de Montréal et des villes de la Puissance.

19 Février 1876.

ARGENT A PRETER \$25,000

A PRETER Sur lère Hypothèque.

P. PICOTTE, Agent d'Assurance et d'Immeubles, 180, Rue St. Jacques et 21, Rue St. Louis, Côteau St. Louis.

Montréal, 17 Avril 1877.

Montréal, 17 Avril 1877.

Montréal, 17 Avril 1877.

Montréal, 17 Avril 1877.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA
CAPITAL, 1,000,000
 BUREAU PRINCIPAL.....OTTAWA
 Président, L'HON. JAMES SKEAD, | Secrétaire, JAMES BLACKBURN,
 \$50,000 EN ARGENT COMPTANT sont déposés entre les mains du Gouverne-
 ment pour la protection des Porteurs de Polices d'Assurances.



DIRECTEURS A MONTREAL :
 JOHN S. HALL, Ecr. Maire, Rivière St. Pierre
 L'ECHEVIN NELSON, H. A. NELSON & Fils
 J. H. QUINN, M.A.
 A. PROUDFOOT, M.D., Oculiste, &c.
 HON. P. MITCHELL
 L. H. B. P. P.
 N. GAGNON, Champêtre.

Cette Compagnie n'assume pas de Risques plus ha-
 sardés que les Propriétés de la Ferme et
 les Résidences Privées.

ELLE ASSURE CONTRE LES PERTES OU DOMMAGES
 CAUSÉS PAR LE FEU ET LA POUSSIERE.

Les Propriétés rurales, les Résidences Privées,
 les Eglises, les Couvents et les Etablissements de
 semblable nature. Aussi leur content-ils.
 On ne donne pas d'assurance contre les Ri-
 sques des Manufactures ou Etablissements de
 Commerce, évitant ainsi les pertes produites
 par des incendies désastreux, et auxquelles sont
 sujets beaucoup de Compagnies.
 Les Cultivateurs et autres possédant des ma-
 sons d'habitation privées trouveront un grand
 avantage à s'assurer à cette Compagnie, parce
 que ses taux et les conditions de ses Polices son-
 t bien plus libérales que ceux des Compagnies étran-
 gères des affaires générales.

Le Public assurera remarquera que notre
 DÉPÔT est fait en ARGENT COMPTANT, et non
 en Stock ou Débitures qui pourraient être
 d'une valeur douteuse.

Les taux de Primes et toutes Informations re-
 quises seront données en s'adressant à

G. H. PATTERSON, Agent-General.
 97, RUE S. JACQUES, Coin de la Place d'Armes.

Dr. M. F. E. VAISOIS, Inspecteur,
 15 Mai. aa-44

ORNEMENTS D'EGLISES—LOTTERIE, ETC.

MANUFACTURE FRANCAISE
D'Ornements d'Eglises
220, Rue Notre-Dame, Montreal.

COULAZOU & BEULLAC
 Dépôt de Statues et Vitreaux des Etablissements Artistiques de Bar-le-Duc (France),
 approuvés par Notre Saint Père le Pape Pie IX, bref du 5 Mai 1865.

ATELIER DE
Peinture et de Decoration Religieuse
 DANS LES DEPENDANCES DE L'ETABLISSEMENT.

Succursales : Lyon, Paris, Metz, Bruxelles,
 Londres et Montréal.

Médailles d'or 1ère classe pour les braderies, bronzes et orfèvrerie d'Eglise aux expo-
 sitions de Marseille, Montpellier et Nîmes.

Pour les vitreaux et statues religieuses, grandes médailles d'excellence aux expositions
 universelles de Paris, Londres, Dublin et Saragosse, médailles d'or
 aux expositions des beaux arts Paris et Bruxelles.

Grand prix d'honneur pour les vitreaux d'église, Rome 1870, 1er prix pour la statuette
 religieuse Rome 1870.

Toutes les demandes doivent être adressées à M. R. BEULLAC, directeur de la Succursale
 de Montréal, 220, Rue Notre-Dame.
 Montréal, 23 juin 1876. aa-54

FERRONNERIES

MAGASIN CANADIEN
 DE
FERRONNERIES
H. BELIVEAU
 IMPORTATEUR DE
FERRONNERIES
 ET FABRICANT DE
FERRBLANTERIES
 A l'enseigne de l'Egoutine et du
 Cadenas
193 et 195 Rue St. Paul
MONTREAL

M. H. B. tient toujours un assortiment complet
 D'HUILE,
 TEREBENTINE,
 PEINTURES,
 MASTIC,
 VERNIS,
 VITRES,
 ETC., ETC.
 AUSSI

Poeles de toutes sortes
 TELS QUE
 POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux
 fourneaux,
 POELES DE CUISINE, à charbon et
 à bois.

Il pourra toujours disposer de tous les po les
 dont les noms suivent et jouissant à justes titres,
 de la plus grande renommée, tant sous le rap-
 port de la commodité, que sous celui de l'élegan-
 ce et de l'économie.
 LE MORNING OF GLORY, avec une amélio-
 ration définitive sur ceux qui ont été vendus
 l'an dernier.

L'ORIENTAL, do
 Le PROTECTOR GLOBE STOVE
 Le MAMMOTH HEATHER,
 Le PRINCE ROYAL, sans aucun
 doute le meilleur poêle à Charbon de Cuisine
 qui soit sur le marché,
 Le NEW ERA, Poêle à Charbon à bon
 marché,
 L'EXCELSIOR,
 Le PRINCE OF WALES, Poêle
 double, et un assortiment considérable de Poèles
 de Cuisine et de Poèles souris, spécialement
 adaptés aux besoins de ce marché.

Le Département de la Fabrique des articles
 sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa
 disposition les meilleurs ouvriers. Les articles
 de commerce mis en vente dans son magasin
 seront
DE LA MEILLEURE QUALITE,
 d'une grande variété et présenteront les patrons
 les plus nouveaux.
 Les ordres pour toitures ou pour réparations
 des toits seront promptement exécutés, à des
PRIX EXTREMEMENT MODERES
 Les ordres pourront être envoyés à son maga-
 sin,

No. 193 ET 195 RUE ST PAUL
 MONTREAL
 ler Novembre, 1873. aa-101

POELES!
FERRONNERIES!!
FERRBLANTERIES!!!
CORNICHES ET
ORNEMENTS DE RIDEAUX
L. J. A. SURVEYER
 MARCHAND DE
FERRONNERIES
 ET FABRICANT DE
FERRBLANTERIES
 EN GROS ET EN DETAIL
No 254 RUE CRAIG
 ENSEIGNE DU CADENAS D'OR
 MONTREAL.

M. L. J. A. SURVEYER a le plaisir d'annon-
 cer à ses pratiques et au public en général qu'il
 tiendra toujours, comme par le passé, le meil-
 leur assortiment de Poèles de Cuisine et de pas-
 sage, un nombre desquels se trouve le meilleur
 Poêle à Charbon de Passage, dit :

AMERICAN BASE BURNER
 Manufacturé par Turnbull & Co.
 C'est le plus parfait que l'on connaisse.
 M. L. J. A. S. attire aussi l'attention sur un
 grand assortiment de
CORNICHES ET
ORNEMENTS DE RIDEAUX.
 Dont les patrons défient toute compétition.

Son département de la Ferrblanterie ne lais-
 se rien à désirer. Ses ouvriers sont des plus habiles
 et les matériaux de la meilleure qualité.

On trouvera toujours chez lui le meilleur as-
 sortiment de
POELES,
FERRONNERIES,
FERRBLANTERIES,
COUVERTURES,
COUCHETTES EN FER,
 Etc., etc., etc.

Rendez visite à
L. J. A. SURVEYER,
 No. 254 Rue Craig
 MONTREAL
 1er Novembre, 1873. aa-1

NARCISSE BEAUDRY
HORLOGER
ORFÈVRE ET BIJOUTIER
 44, COTE ST. LAMBERT,
 MONTREAL

M. Narcisse Beaudry offre ses remerciements
 les plus sincères à ceux qui ont bien voulu jus-
 qu'à ce jour lui offrir leur patronage.
 Il annonce avec plaisir à ses amis et au public
 que ses opérations lui ont permis d'augmenter
 et de varier l'assortiment de ses bijoux et de ses
 pierres précieuses.
 Ses diamants sont de la plus belle eau et le fini
 artistique avec lequel ils sont enchassés, témoi-
 gne hautement de son habileté et de celle de ses
 ouvriers. Toutes les variétés des pierres pré-
 cieuses en usage pour les bagues, sont dans ses
 vitrines où les connaisseurs auront l'avantage
 de faire leur choix.
 M. Beaudry se charge comme par le passé de
 la confection de toute espèce de bijoux et il en
 fournit les matériaux et la main-d'œuvre à des
 prix défiant toute compétition.
 Un nombre de ses spécialités, M. Beaudry en-
 tend la réparation des ornements d'Eglise,
 et il invite tout particulièrement les membres
 du clergé de cette Province à venir visiter son
 établissement,
 Réparations faites aux montres des membres
 du clergé à 25 pour cent meilleur marché qu'ail-
 leurs.
 Tout article sortant de son atelier est garanti.

PUBLICATIONS.

"Le Franc-Parleur"
 ETABLISSEMENT
 D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATIONS
 THEOLOGIQUES, PHILOSOPHIQUES,
 ETC., ETC.

Taux d'abonnement au journa :
 Canada \$3.00 par année
 (Payable d'avance)
 Etats-Unis (en or) ... \$3.50 "
 (Payable d'avance)
 Par numéro, 3 centims.
 L'abonnement sera de six mois ou d'un an.
 L'Edition paraît le MARDI et le VENDREDI.

Les frais de poste de les abonnés ont à payer
 à leurs bureaux de postes respectifs sont de cinq
 centims par trois mois en Canada, et aux Etats-
 Unis ces frais de postes sont payable d'avance.

Tarif des annonces :
 Pour une annonce ordinaire de Naissance, de
 Mariage ou de Décès, 50 centims; gratis pour nos
 abonnés; pourvu que dans les deux cas elle ne
 contienne pas plus de 15 mots. Informations
 avis, etc. publiés dans le corps du journal par
 la manière courante, 2 centims par mot pour
 chaque insertion; au me prix pour les nécrolo-
 gies. Et pour toute annonce concernant le com-
 merce, 8 centims la ligne pour la première inser-
 tion, et 2 centims la ligne pour chaque insertion
 subséquente.

Les annonces doivent être envoyées avant le
 Lundi et le Jeudi soir.
 Toute annonce envoyée sans mentionner le
 nombre d'insertions voulu, sera publiée jusqu'à
 avis contraire.
 Une remise libérale est accordée pour des an-
 nonces à long terme.
 Il ne sera tenu aucun compte des écrits an-
 onymes.
 Les manuscrits non insérés sont déduits.

BUREAU DU "FRANC-PARLEUR"
 22, Rue St. Gabriel, Montréal,

On exécute à ce bureau les impressions de tou-
 tes sortes en Français et en Anglais, tels que
 PLACARDS
 FACTUMS,
 LIVRES,
 CIRCULAIRES,
 CARTES DE VISITES,
 &c., &c.
 A UN PRIX EXTREMEMENT REDUIT.
 Les Lettres Funéraires reçoivent toute
 attention et la plus grande ponctualité, au
 plus bas prix.

Liste des Blancs
 Vendus à ce Bureau.

AVOCATS.
 Saisie-Gagerie
 Déclaration sur Compte, C.C.
 Déclaration sur Compte, C.S.—
 Jugement de Distribution
 Inscription au Mérite
 Comparution
 Brefs de Certiorari
 Conseil à l'Enquête
 Demande de Plaidier
 Saisie-Arrêt sur Jugement
 Saisie-Arrêt avant Jugement
 Opposition afin de Distraire
 Affidavit pour Jugement
 Subpœna, C.C.
 Subpœna, C.S.
 Lettres d'Avocats
 Dossiers—Réponses à
 Articulations de Faits

Saisie-Revendication
 Opposition afin de Conserver
 Déclaration Hypothécaire
 Inventaire de Production
 Contestation d'Opposition
 Motion pour Règle Nisi.

HUISSIERS.
 Saisie-Exécution, française
 Saisie-Exécution, anglaise
 Saisie-Gagerie, française
 Saisie-Gagerie, anglaise
 Blanc d'Annonce, française
 Blanc d'Annonce, anglaise
 Avis de Vente, français
 Avis de vente, anglais

Saisie au Shérif, (Meubles)
 Acte de Faillite, français
 Acte de Faillite, anglais
 Procès-Verbaux de attachment
 Saisie au Shérif, (Immeubles).

NOTAIRES.
 Baux, petite forme
 Baux, grande forme, français
 Baux, grande forme, anglais
 Blancs de Billets
 Protêts pour Billets
 Baux Privés, français
 Transport
 Cession
 Contrats de Vente.

AUBERGES.
 Licence pour Auberge, française
 Licence pour Auberge, anglaise
 Licence pour Epicier, française
 Licence pour Epicier, anglaise.

MUNICIPALITÉS.
 Règle de Perception
 Feuilles de Livre de Renvoi.
 Ces Blancs sont imprimés sur bon
 papier, et ne laissent rien à désirer sous le
 rapport de la forme.

REMARQUES
 Les Abonnements sont pris de n'écrite que pour
 rendre au public des choses intéressantes
 et utiles. Dans aucun cas ils ne sont suscep-
 tibles de faire connaître leur nom, au moins aux
 rédacteurs.
 Les manuscrits déposés ne sont point rendus.
 Les journaux qui seront échangés, ainsi que
 toutes communications se rapportant à la réda-
 ction et à l'administration du Journal, devront
 être adressés, franc de port, à M. ADOLPHE
 QUIMET, bureau du "Franc-Parleur," No 22,
 Rue St. Gabriel, Montréal.
 Toute personne qui nous fournira cinq abon-
 nements, aura droit à la réception gratuite du
 "Franc-Parleur," pendant un an.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE
DU CANADA.
186, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.
Capital, - - - - \$1,000,000.
 Elle Assure les Fermes et les Résidences Privées.

AVANTAGES OFFERTS :
 La compagnie est limitée par sa Charte
 et n'assume rien de plus hasardeux que
 les Résidences et les Propriétés des Cultiva-
 teurs.
 Elle paie toutes pertes causées par la
 foudre, que l'incendie s'en suive ou non.
 Elle assure les bestiaux contre la mort
 par la foudre, soit dans les bâtisses ou sur
 les dépendances de l'assuré.
 C'est une institution purement cana-
 dienne; ses affaires sont bornées à la
 Puissance du Canada, et elle est sous
 l'administration d'hommes qui depuis de
 longues années se sont consacrés à cette
 branche importante d'assurance et con-
 naissent parfaitement les besoins de la
 classe agricole.

OFFICIERS :
 Wm. Angus, Président.
 A. Desjardins, M. P., Vice-Président.
 Edward Goff, Direc-Gérant et Sec.
 J. H. Smith, Inspecteur en-Chef.

Les personnes désirant s'assu-
 rer à cette compagnie dev-
 ront éviter avec soin de confier
 leurs affaires aux agents des
 compagnies rivales, qui préten-
 dent que la compagnie qu'ils
 représentent est la même que
 la nôtre. Nous avons entendu
 dire qu'on avait pu publier
 des fausses nouvelles de cette nature
 déshonorée.

N.B.



"COMPAGNIE D'ASSURANCE "NATIONALE."
 (INCORPORÉE PAR ACTE SPÉCIAL DU GOUVERNEMENT.)
CAPITAL - - - - - \$2,000,000
AVEC POUVOIR D'AUGMENTÉ JUSQU'A \$5,000,000.
ACTI ONS : \$100 CHAQUE.
BUREAU PRINCIPAL, 186, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

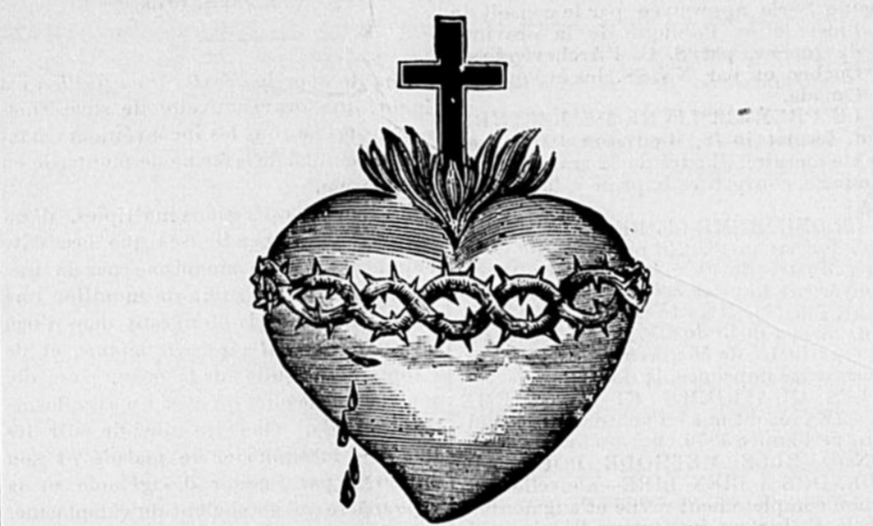
PRÉSIDENT—ALEX. W. OGILVIE, Ecr., M. P. P.
 1er VICE-PRÉSIDENT—WILLIAM ANGUS, Ecr.
 2nd VICE-PRÉSIDENT—EDWARD H. GOFF, Ecr.
 SECRÉTAIRE—HENRY LEE, Ecr.
 INSPECTEUR EN-CHEF—CHS. D. HANSON, Ecr.
 SOLICITEUR—T. C. HATTON, Ecr.

DIRECTEURS :
 THOMAS FOSTER, Ecr., (Echevin.)
 E. H. TRUDEL, Ecr., M. D.
 ALEX. SHANNON, Ecr.
 THOMAS R. WOOD, (de la Compagnie
 d'Assurance Etna, Toronto.)
 ALEX. CRAWFORD, Ecr., Windsor, Ont.
 PETER McCALLUM, Ecr., Cobourg, Ont.

BANQUIERS :
BANQUE D'ECHANGE DU CANADA
PROSPECTUS.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE de Montréal a été incorporée en vertu d'un
 acte passé à la dernière session du Parlement de la Puissance dans le but de s'occuper des affaires
 d'assurance.
 Les fondateurs pensent qu'il y a place pour de nouvelles compagnies d'assurance canadiennes
 et que non seulement leur organisation fournira de nouvelles facilités, mais encore remplira un
 but patriotique en créant des institutions Locales, qui retiendront dans le pays les capitaux si
 nécessaires à son développement.
 Jusqu'à présent presque toutes les affaires d'assurance, au Canada, soit contre le feu, soit
 sur la vie, ont été faites par des compagnies étrangères. Il y a maintenant assez de capital dans
 le pays, et les Canadiens comprennent d'une façon suffisante que leur orgueil national et leurs
 intérêts commerciaux les poussent à favoriser les compagnies canadiennes.
 Le fonds capital de la NATIONALE est de \$2,000,000 (avec pouvoir de porter son stock jusqu'à
 \$5,000,000) et les actions de \$100 chaque, sont au nombre de 20,000. On demande 10 par cent au
 moment de la souscription, ce qui assurera \$200,000 à la Compagnie, somme bien suffisante pour
 commencer sagement les affaires. Le reste du capital sera requis sur la demande des Directeurs,
 mais on suppose qu'il ne sera pas nécessaire de faire de nouvel appel.
 Le Secrétaire dont la Compagnie s'est assurée les services est un homme qui a acquis une
 expérience sérieuse des affaires dans les compagnies américaines.
 On recueille maintenant des souscriptions dans toute l'étendue de la Puissance, et ses fondateurs
 doivent commencer bientôt les affaires.
 Les Livres d'Actions sont ouverts au Bureau du sousigné, No. 215, Rue ST. JACQUES, on
 pourra obtenir toutes les Informations nécessaires.

EDWARD H. GOFF,
 Administrateur pro-tem.



Grande Loterie du Sacré-Cœur

Cette Loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques : le
 Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Im-
 maculée Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de
 Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Cursoul, Président du Comité du Sacré-
 Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Ouimet, de L. A. Jetté, M. P. R.
 A. R. Hubert, Protonotaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan,
 O. J. Devlin, Alfred Laroque, sr., C. Rodier, Pierre l'Espérance et de Michel Stewart,
 Ecrs., et sous la surveillance des membres de trois comités.

VALEUR DE LA LOTERIE.

1 Bourse en or de.....	\$10,000.00	\$10,000.00
1 do do.....	2,000.00	2,000.00
1 do do.....	1,000.00	1,000.00
1 do do.....	500.00	500.00
5 do do.....	100.00	500.00
5 do do.....	50.00	250.00
25 do do.....	10.00	250.00
300 lots à bâtir, valeur moyenne.....	500.00	250,000.00
50 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or....	24.00	1,200.00
20 ciboires, do do.....	20.00	400.00
42 calices, do do.....	18.00	756.00
8 encensoirs, do do.....	6.00	48.00
12 ostensoirs, do do.....	32.00	432.00
12 paires de burettes do do.....	6.00	72.00
12 garnitures d'autel do do.....	30.00	360.00
200 objets do do.....	3.00	870.00
1000 do do do.....	2.00	2,000.00
2000 do do do.....	1.00	2,000.00
1 bénitier do do.....	4.00	4.00
Total.....		\$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue
 avec la plus stricte honnêteté, le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Vi-
 siteur Provincial des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une
 loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant
 a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la
 voie des journaux.
 Le jour du tirage est fixé au quinze Août 1877.
 Les billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant.
 Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., Président du
 Comité de Direction; Benjamin Clément, Ecr., Secrétaire-Trésorier du bureau de Di-
 rection et de F. X. Coehue, Ecr., Directeur-Gérant ainsi que le cachet de la Loterie
 du Sacré-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévé-
 rement punis.

Prix du Billet:.....\$1.00
 Toute communication par la maille devra être adressée franco de port au Directeur-
 Gérant :
 F. X. COEHUE,
 No. 256 rue Notre-Dame, Montréal.
 jno-53

28 Juin 1876.

AUX RENTIERS!
 Une personne respectable,
 ayant un petit capital à offrir et
 pour lequel on lui donnerait des
 sûretés, trouverait, dans une belle
 campagne, à vivre confortable-
 ment à la fortune du pot.
 S'adresser à ce bureau.

A VENDRE
CE BUREAU:
BLANCS de LICENCES
 POUR
 LA CAMPAGNE
 Blancs de Licence pour Auberge
 Blancs de Licence pour Epicier

A VENDRE!
 AUX
IMPRIMEURS et RELEURS
MAGNIFIQUE
MACHINE A COUPER LE PAPIER
 (A la main)
 De la célèbre Manufacture de Hoe.
 Cette Machine, qui a coûtée \$80.00, est
 en parfait ordre, et n'est vendue que pour
 faire place à une machine marchant à la
 vapeur.
 On peut la voir fonctionner à ce
 bureau, où elle est en vente.
En Vente à ce Bureau:
DERNIER
MANDEMENT
 DE
MGR. IGNACE BOURGET,
 disposé en tableau de manière à être conservé
 par les familles catholiques de ce diocèse.